

Agen, le 9 novembre 2017

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale,

« Division des ressources
humaines »

Objet : réunion de la Commission Administrative Paritaire Départementale
INFORMATION

A/s par : Mme Stéphanie PUJOS

Téléphone :
05.53.67.70.16

Fax :
05.53.67.70.70

Mél :
stephanie.pujos@ac-bordeaux.fr

23, rue Roland Goumy
47916 AGEN CEDEX 9

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la prochaine CAPD des instituteurs et professeurs des écoles se tiendra le :

**Jeudi 23 Novembre 2017
à 15h00
à la direction des services départementaux
de l'éducation nationale
4^{ème} étage**

Important :

Cette CAPD est réunie à la demande des représentants du SNUIPP-FSU en application de l'article 30 du décret n°82-451 du 28 mai 1982.

L'ordre du jour demandé par les représentants du SNUIPP-FSU est le suivant :

- Conséquences du reclassement pour l'ensemble des professeurs des écoles de classe normale et professeurs des écoles hors classe : échelon de reclassement et prise en compte du report d'ancienneté dans l'échelon.
- Mise en place des rendez-vous de carrière :
 - o Agents concerné-es pour les professeurs des écoles des 6^e, 8^e et 9^e échelons ;
 - o Modalités spécifiques au corps des instituteurs et à la hors-classe du corps des professeurs d'école.

Pour le recteur, et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

signé

Dominique POGGIOLI